



Une déclaration de principe sur la situation actuelle de la Gendarmerie royale du Canada

SOMMAIRE

A Position Paper on the Current State of the Royal Canadian Mounted Police

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 22 février 2010

Vers une revitalisation de la tunique rouge

Il n'est évidemment pas pratique courante que six sénateurs publient une déclaration de principe conjointe sur les problèmes de la GRC. Toutefois, il faudra absolument trouver des solutions à ces problèmes si nous tenons à assurer la sécurité des Canadiens. C'est donc un sujet sur lequel il vaut la peine de se pencher, prorogation ou non.

Il est beaucoup plus logique de renforcer notre service de police national, la GRC, que de tenter d'enfermer un plus grand nombre de personnes dans les prisons canadiennes déjà débordées. Tout bon criminologue vous dira qu'il est beaucoup plus efficace de miser sur la prévention du crime que d'envoyer des gens en prison pour de plus longues périodes afin de leur permettre d'apprendre comment devenir de meilleurs criminels.

Il y a actuellement une réforme en cours à la GRC. Si cette réforme ne donne pas de bons résultats, les Canadiens entendront beaucoup plus d'histoires d'horreur sur le déclin de ce trésor national. Après avoir étudié la question pendant un long moment, nous sommes d'avis que la transformation de la GRC en un service de police du XXI^e siècle est menacée et qu'il ne pourra y avoir de réelle réforme, à moins que des changements importants ne soient apportés.

Le présent document examine trois principaux secteurs dans lesquels le processus risque de s'écrouler.

SURVEILLANCE et EXAMEN : Malgré toute une série de décès et d'autres dénouements tragiques mettant en cause des agents de la GRC, et malgré bon nombre de recommandations qui exigeaient le renforcement du système d'examen plutôt boiteux des incidents de ce genre, aucun changement n'a été apporté à ce système qui permet à la GRC de se surveiller elle-même. Le commissaire de la GRC, William Elliott, a finalement proposé un plan qui vise à mettre un terme à cette pratique, mais ce plan est rempli de demi-mesures qui ne seront pas suffisantes [voir les pages 7 à 23, et plus particulièrement la page 22].

DIVERSITÉ au niveau de L'ENGAGEMENT : Il y a toujours des traditionalistes purs pour affirmer que l'engagement d'un plus grand nombre de femmes et de membres de minorités visibles à la GRC ne pourra qu'affaiblir le service au nom de la « rectitude politique ». Vous excuserez l'expression, mais à notre avis, ce sont là des conneries de la pire espèce. Une plus grande diversité au sein de la GRC n'est pas qu'une question d'équité.

Nous sommes convaincus que l'engagement d'un plus grand nombre de femmes et de membres de minorités visibles renforcerait la GRC de l'intérieur. Une telle mesure permettrait également de renforcer l'organisme en premières lignes, là où notre service de police national doit maintenant faire face à un visage du Canada qui est bien différent de ce qu'il était il y a un demi-siècle. Toutefois, l'évolution de la GRC vers une plus grande diversité se fait à pas de tortue. Nous avons appris récemment que les objectifs de recrutement de femmes et de membres des minorités visibles à la GRC en 2009 étaient inférieurs aux pourcentages réels des membres de ces groupes actuellement à l'emploi de la GRC [voir les pages 24 à 38].

LA POLICE À RABAIS : Personne ne veut entendre dire que la GRC a désespérément besoin d'argent. Les politiciens font l'autruche et rejettent cette réalité qu'ils ne veulent pas voir, c'est-à-dire que si la GRC ne peut atteindre le rendement attendu, c'est qu'elle est loin d'avoir les fonds dont elle aurait besoin pour le faire. Un grand nombre de postes sont vacants et le programme de recrutement efficace risque d'être abandonné avant que tous ces postes soient comblés. La GRC devrait accroître son personnel pour pouvoir jouer de nouveaux rôles qui sont essentiels pour la sécurité des Canadiens. Toutefois, les dirigeants parlent plutôt de réduire les effectifs. Compte tenu des compressions prévues, nous estimons que la probabilité que la réforme de la GRC ne soit jamais entreprise est forte.

Cela nous mène à un quatrième point, celui du **LEADERSHIP**. Quelle que soit la personne qui se retrouvera à la tête de la GRC après le départ du commissaire William Elliott, cette personne aura à faire face à un gouvernement qui cherche à réduire les coûts. Le nouveau chef devra également avoir la force nécessaire pour se défaire des traditions et faire avancer les choses dans bon nombre de dossiers, comme celui de la diversité de l'effectif et de la surveillance du service. Il ne faudrait pas choisir un bureaucrate cette fois-ci parce que les bureaucrates ont du mal à faire entendre leurs revendications lorsqu'ils se voient refuser les ressources dont ils ont besoin pour transformer leur institution. Il faudra nommer une personne qui a déjà servi dans la GRC ou qui en fait actuellement partie. Nous examinons les qualités qui devront être prises en compte quand viendra le temps de trouver le prochain chef.

Les six sénateurs libéraux qui ont rédigé ce document étaient membres du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense au cours de la dernière législature. Pendant la dernière année, le comité s'est penché sur la transformation de la GRC, mais les membres ne sont pas arrivés à une entente sur le contenu d'un rapport à ce sujet avant la prorogation du Parlement.

Les six auteurs de ce rapport sont d'avis que la question de la réforme de la GRC est trop importante pour les Canadiens pour que le gouvernement laisse traîner les choses plus longtemps. La GRC doit aller de l'avant afin de pouvoir rétablir la confiance du public. Nous espérons sincèrement que ce document sera un pas dans la bonne direction.

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :
<http://colinkenny.ca/>.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Jessica Post au 613-996-2877